



## Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de décembre 2019

### Mot du préfet

À l'aube de cette période des Fêtes, le conseil des maires et l'équipe de la MRC de La Nouvelle-Beauce se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux de bonheur et de santé. Que la nouvelle année soit à la hauteur de vos aspirations et propice à la réalisation de vos projets les plus chers.

Par ailleurs, je tiens à saluer plus particulièrement tous ceux et celles qui ont agi à titre de bénévoles au cours de 2019, que ce soit sur un comité organisateur, sur un conseil d'administration ou dans un organisme qui soutient les personnes démunies de la Nouvelle-Beauce et de la région. Votre appui dans différentes causes contribue à rendre nos milieux de vie plus humains et accueillants.

Grâce à votre implication, nos communautés peuvent compter sur des ressources précieuses qui valorisent l'entraide, la générosité, le partenariat et qui contribuent à donner un sourire à ceux dans le besoin.

Joyeux Noël à tous!

Gaétan Vachon, préfet

## Survol de la séance régulière du 17 décembre 2019

### Dépôt du rôle d'évaluation foncière pour quatre municipalités

Le nouveau rôle d'évaluation foncière pour les exercices financiers de 2020, de 2021 et de 2022 a été déposé dans quatre municipalités de la MRC de La Nouvelle-Beauce, soit Sainte-Hénédine, Scott, Saint-Bernard, et Saint-Isidore. Le rôle de la municipalité de Sainte-Marguerite a, quant à lui, été reporté pour trois années supplémentaires étant donné que le rôle actuel est toujours représentatif des tendances du marchés.

Les études de marché effectuées pour les municipalités concernées montrent une augmentation de la valeur des immeubles. Ces études sont réalisées à partir des transactions immobilières survenues dans les dernières années. Évidemment, toutes les municipalités ou secteurs ne fluctuent pas au même rythme. C'est pourquoi le territoire de chaque municipalité est découpé en secteurs qui regroupent des propriétés possédant des caractéristiques similaires. Les valeurs sont déterminées en tenant compte du contexte dans lequel se trouvent ces immeubles. Pensons à la localisation, au zonage, à la proximité des services, au voisinage, à l'état physique des bâtiments, etc. Pour déterminer la valeur des propriétés d'un secteur, nous analysons les transactions comparables survenues dans ce secteur ou dans un secteur comparable situé à proximité, et ce, en date du 1<sup>er</sup> juillet 2018.

Voici un résumé des variations moyennes par municipalité :

Municipalités	Variation du rôle			Valeur moyenne d'une résidence unifamiliale		
	Terrains	Bâtiments	Immeubles			
Sainte-Hénédine	Valeur au rôle 2019	53 721 700 \$	84 636 700 \$	138 358 400 \$	Valeur au rôle 2019	172 361 \$
	Valeur au rôle 2020	61 443 800 \$	89 972 900 \$	151 416 700 \$	Valeur au rôle 2020	184 011 \$
	% de variation	14%	6%	9%	% de variation	7%
Scott	Valeur au rôle 2019	75 829 600 \$	214 381 500 \$	290 211 100 \$	Valeur au rôle 2019	209 973 \$
	Valeur au rôle 2020	80 586 800 \$	221 224 400 \$	301 811 200 \$	Valeur au rôle 2020	217 836 \$
	% de variation	6%	3%	4%	% de variation	4%
Saint-Bernard	Valeur au rôle 2019	103 919 600 \$	194 945 100 \$	298 864 700 \$	Valeur au rôle 2019	190 414 \$
	Valeur au rôle 2020	120 479 500 \$	206 086 600 \$	326 566 100 \$	Valeur au rôle 2020	198 317 \$
	% de variation	16%	6%	9%	% de variation	4%
Saint-Isidore	Valeur au rôle 2019	152 818 000 \$	230 300 700 \$	383 118 700 \$	Valeur au rôle 2019	204 514 \$
	Valeur au rôle 2020	174 369 600 \$	242 444 600 \$	416 814 200 \$	Valeur au rôle 2020	216 633 \$
	% de variation	14%	5%	9%	% de variation	6%

Les propriétaires de ces quatre municipalités pourront prendre connaissance de la nouvelle valeur de leur propriété lorsqu'ils recevront le nouveau compte de taxes au début de l'année 2020. S'ils estiment que des ajustements doivent être apportés ou sont en désaccord avec la valeur inscrite au rôle, ils auront jusqu'au 30 avril 2020 pour déposer une demande de révision. Il est cependant fortement recommandé de bien s'informer avant de procéder à une demande de révision, car celle-ci doit s'appuyer sur des motifs sérieux et valables. Par ailleurs, vous pouvez communiquer avec le Service d'évaluation de la MRC de La Nouvelle-Beauce pour toutes questions concernant votre dossier d'évaluation au 418 387-3444.

Visitez [www.nouvellebeauce.com](http://www.nouvellebeauce.com)

**Source et information :**

Cynthia Gagnon

Agente aux communications et rédactrice

MRC de La Nouvelle-Beauce

[cynthiagagnon@nouvellebeauce.com](mailto:cynthiagagnon@nouvellebeauce.com)

Tél. : 418 387-3444, poste 4161



**Pour entrevue :**

Mario Caron, directeur général